

Bulletin de Sécurité des Vols n°62

Juillet 2019

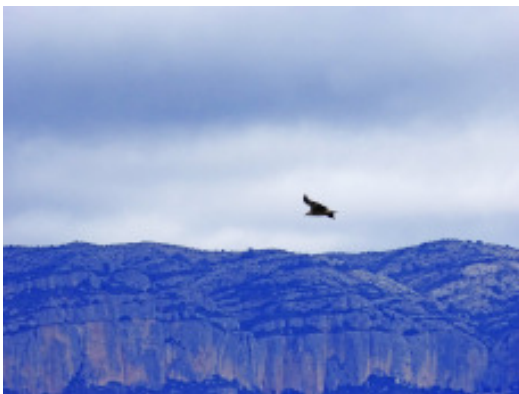
Note d'information – Sécurité des vols

Première partie

C'est parti, soleil chaleur et bientôt les vacances seront au rendez-vous.

Tous ceci nous donne envie de nous mettre en l'air, et de profiter des beaux paysages de notre pays et pour certains, d'aller visiter les pays environnants. Nous allons certainement rentrer dans un espace où nous ne sommes que des invités, les maîtres des lieux étant les oiseaux et plus particulièrement les grands rapaces. Nous sommes chez eux, invités, respectons alors cet environnement, à nous de nous adapter.

Tout commence par une préparation du vol, le pilote doit s'informer tout particulièrement sur la présence de territoire occupé par les grands rapaces. Les clubs ULM, les aéroclubs, les clubs de parapente, peuvent vous apporter de précieux conseils sur les zones à éviter ou les précautions à prendre lors de survol des régions montagneuses.



Aujourd'hui les aires de ces grands oiseaux grandissent d'année en année, massif des Pyrénées, partie sud des Alpes et Préalpes, Vercors, Ecrins, Haute-Savoie, Drome, Baronnies provençales, gorges du Verdon et le Massif central, plus particulièrement la région des grands Causses. Ces maîtres du vol à voile exploitent généralement en groupe les courants ascendants d'air chaud, ceux que nous-mêmes serions tentés d'aller chercher pour prendre de l'altitude gratuitement, et aller

passer les cols en économisant de l'énergie versant au soleil ou au vent.

La surveillance du ciel est primordiale dans ces environnements, ne pas tenter de s'approcher des colonies que l'on pourrait apercevoir, mais s'en écarter, un évitement se fera toujours en montée, le rapace lui cherchera toujours à descendre. Respecter une distance horizontale de 500 mètres en latéral et vertical avec les oiseaux et tout se passera bien.

Les participants du tour ULM 2017 s'en souviennent lors du passage des Pyrénées vers JACA. Un vautour fauve pèse à l'âge adulte entre 8 et 12 kilos pour une envergure de 2.80 mètres, souvent en groupe en colonie de plusieurs dizaines d'individus, 1 800 couples sont recensés en France, dont la moitié pour les seuls Pyrénées. De l'énergie cinétique à profusion en cas de collision en vol.

L'été, les jeunes de l'année se mettent en l'air. La période entre novembre et septembre est une période de vigilance accrue : reproduction, parade nuptiale, défense des nids, nourrissage des

jeunes. Ils sont chez eux, nous nous invitons dans leur terrain de jeu, respectons-les, soyons vigilants et attentifs et tout se passera bien.

Une note d'information est disponible sur le site : www.stac.aviation-civile.gouv.fr

Deuxième partie

Les statistiques d'accidentologie n'ont, depuis 20 ans, jamais été aussi bonnes. Est-ce là le fruit du hasard ? Certainement pas.

La prise de conscience individuelle, le travail fourni par les CSV, la commission Sécurité des vols - Formation, l'implication du Comité Directeur et des Présidents de structure y est beaucoup. Restons prudents malgré tout, car dans ce domaine rien n'est jamais gagné, et c'est une remise en question permanente, une attention de tous les instants qui sont nécessaires au maintien d'un niveau satisfaisant.

Bons vols.



Jean Christophe Gibert

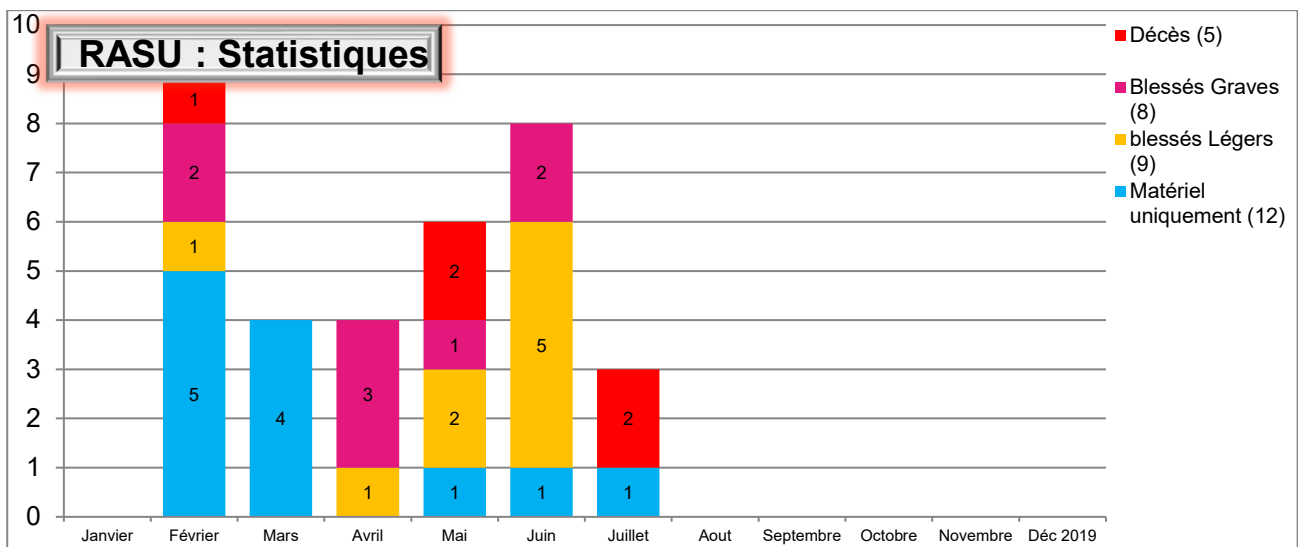
Commission Formation - Sécurité des Vols

La sécurité en chiffres

Le tableau ci-dessous résume les statistiques des accidents enregistrés du 1^{er} janvier à fin juillet 2019, en classant les victimes par gravité et en distinguant les accidents purement matériels.

Accidents 2019	Décès	Graves	Légers	Matériels
Total accidents	5	6	7	12
Total victimes	5	8	9	

Les statistiques mensuelles sont réactualisées selon les dernières informations connues (*voir le graphique ci-dessous*), même si tous les accidents de faible gravité peuvent ne pas figurer sur le mois en cours car ils nous parviennent parfois tardivement.



Nombre d'évènements en fonction de leur gravité et par mois (tous les ULM immatriculés en France)

En souhaitant à tous de bons vols.



Pierre Kolodziej

Commission Sécurité des Vols

